

Groupe IRH Environnement

Bonnes Pratiques 2012

PACTE MONDIAL

Fort de la diversité de ses activités, le **Groupe IRH Environnement** fait face, dans le cadre de son adhésion au **Pacte Mondial**, au défi de devoir progresser :

Sur ses trois filiales,
De la même manière,
Sur toutes les problématiques liées à ses responsabilités sociétales, sociales et environnementales.

Attaché au respect de ses engagements, le **Groupe IRH Environnement** est fier de proposer des projets de Bonnes Pratiques 2012 mais aussi des réalisations 2011 en phase avec les promesses du pacte signé.

Droits de l'homme

(Principes 1 et 2 du Pacte Mondial)

Le Groupe IRH Environnement quoique non directement concerné dans ses activités par les Principes 1 et 2 du Pacte Mondial, n'engage pas d'actions spécifiques dans ces domaines.

Cependant, le Groupe IRH Environnement reste vigilant au quotidien sur toutes les formes d'évolutions possibles de ses activités ou terrains d'activités qui viendraient à modifier cette position.

Droit du Travail

Egalité des chances et protection des salariés

(Principes 3 à 6 du Pacte Mondial)

Depuis 1946, **l'égalité des Femmes et des Hommes** est un principe constitutionnel, la loi garantissant à la femme, des droits égaux à ceux des hommes et ce, dans tous les domaines.

Le Groupe IRH Environnement a donc réitéré son engagement en faveur de la diversité en signant un accord avec les partenaires sociaux fin 2011 et un relais interne a été mis en place pour qu'en 2012 les principes fondamentaux suivants soient appliqués (principe 3 du Pacte Mondial) :

- Respecter et faire la promotion du principe de non-discrimination, sous toutes ses formes, et à toutes les étapes clés de la gestion des Ressources Humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'évolution et/ou la promotion professionnelle des collaborateurs (principe 6 du Pacte Mondial)
- Faire de l'élaboration et de la mise œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants du personnel (principe 3 du Pacte Mondial)
- Communiquer auprès de l'ensemble des collaborateurs, au travers du rapport annuel, notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.

Les résultats de ces Bonnes Pratiques 2011, sont les suivants :

37,5% de femmes sont intégrées aux équipes fonctionnelles et opérationnelles du Groupe IRH Environnement, soit une progression de 3%.

40.4 % des femmes salariées ont bénéficié d'une évolution professionnelle pour 40.5 % des hommes.

23% des femmes présentes bénéficient désormais, de temps partiel pour 1% des hommes.

Concernant la sécurité et la santé de ses salariés, le plan de déploiement 2011 ayant été mené à terme, les résultats suivants, en termes d'actions menées ont été enregistrés :

7 Implantations du Groupe IRH Environnement ont été spécialement visitées par l'Equipe HSE dans le cadre d'une opération de promotion Sécurité, Santé, Environnement.

18 conférences ont été menées auprès de Collaborateurs sur des thèmes aussi divers que

- Plan de prévention, pour quoi faire ?
- Les risques pyrotechniques
- Interventions sur Station-Service

8 réunions ont été organisées au sein de commissions Santé-Sécurité de Syndicats professionnels.

7 réunions CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)... ont été menées sur des problématiques aussi diverses que le stationnement du personnel sur les parkings ou bien encore le risque routier.

27 réunions de chantier ont été menées pour aborder des thèmes forts tels : plan de prévention, signalisation, balisage, situations dangereuses, rangement intérieur des voitures, précautions relatives aux ATEX (atmosphères explosives), gestion de la sécurité des sous-traitants.

9 journaux d'information interne, totalement dédiés aux activités HSE ont été publiés (SECU FD) et 10 notices d'instructions sécurité ont été distribués sur des sujets variés dont :

- Engins explosifs de guerre
- Règles relatives à la sécurité des personnels intérimaires
- Equipement individuel de flottaison
- Détecteur de réseaux enterrés
- Etc.

Dans la continuité des résultats 2011, le plan d'actions HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) 2012 suivant a été retenu :

Sécurité

Evaluations sur les risques communs à l'ensemble des entités dans le but de réduire leur criticité.

Affichage dans les locaux pour améliorer la sensibilisation

Systématisation des conférences sur un rythme identique à celui de 2011.

Refonte du plan de prévention unique.

Renforcement des mesures de précaution pour prise en considération par les opérationnels du travail isolé comme situation dangereuse.

Réalisation de fiches de poste communes UPDS (syndicat interprofessionnel)

Optimisation de la Gestion des produits chimiques.

Poursuite des actions relatives aux interventions dans les espaces confinés et en hauteur.

Santé

Poursuite des actions entamées en 2011 concernant l'exposition aux agents chimiques dangereux.

- Campagnes d'acquisition de données d'exposition sur plusieurs années dans un but statistique et d'appréhension de l'exposition réelle des salariés.
- Travail sur un outil numérique d'enregistrement des données d'exposition afin d'en faciliter le suivi et les bilans annuels.

Définition d'un plan d'action diminuant les conséquences des facteurs de la pénibilité et formalisation des fiches individuelles d'exposition.

- Recherche des causes de problèmes en TMS
- Recherche de matériel visant à réduire le port de charge par les opérationnels"

Déploiement d'un plan d'actions relatif aux risques psychosociaux

- Bilan des RPS s'étant manifesté au sein du Groupe
- Rédaction d'une charte
- Recherche des cas les plus récurrents

Poursuite de l'action préventive pour les interventions exposant aux éléments biologiques et chimiques.

Environnement

Réduction de l'empreinte écologique de l'entreprise

Et

Contribution à la réduction de celle de ses clients

(Principes 7, 8 et 9 du Pacte Mondial)

Le Groupe IRH Environnement déploiera en 2012 un plan de gestion actif de ses déchets, qu'ils soient issus des bureaux :

- Gestion optimisée des impressions et reproductions.
- Réutilisation du matériel de classement
- Systématisation du tri sélectif

Ou bien encore de ses chantiers et interventions.

Le dispositif de tri mis en place en 2007 a permis de définir les typologies de déchets les plus courants.

Ainsi, les échantillons de sols sont envoyés en centres d'enfouissement; les eaux contaminées échantillonnées et matériels souillées en incinération.

Les contenants (verres et plastiques), les éléments métalliques, batteries-piles, ampoules, papiers-cartons, huiles usagées, aérosols... sont acheminés vers des centres de recyclage.

Par ailleurs, on note la commercialisation de solutions techniques innovantes pour proposer à nos clients des chantiers au bilan carbone réduit, à l'instar de la dépollution, en cours depuis l'été 2011, d'un important site pollués par des activités liées à l'industrie automobile et sur lequel des options de décontamination des sols ont été proposées à base de fumier de cheval ou de compost et résidus agricoles, permettant ainsi un traitement rapide des sols, sans transfert par camion en zone de stockage, souvent éloignée.

On note aussi des projets de Recherche et de Développement développant des méthodes et techniques faisant appel au génie écologique.

Ces techniques, comme le génie végétal, constituent des clés de succès des projets de préservation de la biodiversité dans les milieux aquatiques.

Ainsi, dans le projet ANR EPEC, (Agence Nationale pour la Recherche – Epuración en Eau Courante) ayant pour objet une meilleure compréhension des phénomènes d'autoépuration naturelle en rivière, il est prévu de reproduire ces phénomènes dans des noues végétalisées ou zones humides.

Il est ainsi possible d'améliorer les performances des petites stations de traitement en milieu rural où l'intégration de ces techniques dites douces est facilitée.

Les premières investigations sont encourageantes car elles semblent montrer que ces dispositifs pourraient assurer une réduction des teneurs en nitrates dans les rejets de l'ordre de 20 à 30 %".

Enfin, on mentionnera la production et la commercialisation de plus en plus courante de solutions techniques permettant une meilleure gestion de la ressource en eau (recyclage), de production d'énergie à base d'ordures ménagères et enfin, d'optimisation de produits dégradés tels les boues de station d'épuration.

Lutte contre la corruption

(Principe 10 du Pacte Mondial)

Le Groupe IRH Environnement, dont la clientèle est pour une grande partie orientée vers les Marchés des Collectivités Locales est particulièrement vigilant sur les procédures.

Concernant sa politique d'achats la même vigilance est déployée.

Pour exemple, au sein de la Direction du Marketing et de la Communication pour la recherche de nouveaux prestataires, des appels d'offres sont lancés sur trois sociétés minimum et l'attribution des affaires est soumise à une règle stricte de notations croisées qui ne laisse aucune place à l'arbitraire.

Pour 2011, trois sociétés ont été sélectionnées de cette manière (conception puis production du nouveau site Internet).

En 2012, c'est le nouveau concepteur et fabricants de Stands destinés au marketing événementiel qui a été sélectionné sur ces bases.